



## BCV THERMIQUE

(Siret : 51452757100012)

M. BELLANGER

10/12 rue de la Liberation  
76440 FORGES LES EAUX

Entreprise titulaire de la qualification

### QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

*Période couverte par le certificat : 25 mars 2017 au 25 mars 2018*



### Numéro QualiPAC : QPAC/04362

Forme juridique : SARL

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 12/01/2017 : 77502820 - AVIVA ASSURANCES (Bois-Colombes)

- décennale au 12/01/2017 : 77502820 - AVIVA ASSURANCES (Bois-Colombes)

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 26 mars 2017

**André Joffre,**  
Président de Qualit'EnR

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIREN 489 907 360



**QualiPAC** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 25 mars 2019 pour QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)